

DELIBERATION

**COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,
SEANCE du 16 décembre 2022 :**

Présents : GOUBY Thierry, DERUE MOLLE Odile, FORAISON Jacques, BOURSIER Adeline, COHAS Régine, JOUIN Nicolas, DELHOMME Baptiste, ROCHIGNEUX Didier, DUCHEZ Stéphane, GRANGE Jean-François, GIBERT Marie-Anne, MASSACRIER Marie-Claude.

Absents excusés : SEFERIAN Sandrine (pouvoir donné à O. MOLLE), GARIN Maximilien (pouvoir donné à S. DUCHEZ)

Absente : COMBE Emilie

Secrétaire de séance : Baptiste DELHOMME

Objet : Demande subvention enveloppe solidarité

Monsieur le Maire fait part, aux membres du Conseil, du dossier de travaux concernant le changement de la chaudière fuel qui alimente les locaux de la mairie, de la salle des fêtes et des logements locatifs.

Il propose au conseil de valider ce projet dont le coût des travaux s'élève à 56 859.32 € HT.

Monsieur le maire propose également de solliciter l'aide du département dans le cadre de l'enveloppe de solidarité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'inscrire les travaux pour un montant de 56 859.32 € HT au budget général 2023
- De demander une subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité auprès du Département.
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour instruire, signer et déposer le dossier.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Copie certifiée conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20221216-2022-036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2022

Publication : 29/12/2022

Fait à MARCILLY LE CHATEL
le 16 décembre 2022
Le Maire
Thierry GOUBY

Le secrétaire de séance
Baptiste DELHOMME

